

Tous les employés et le personnel rémunérés d'Optimist International sont sous la direction du directeur général. Seul le directeur général a l'autorité d'embaucher et de congédier un employé.

Les districts sont des unités administratives d'Optimist International et de ce fait, ils n'ont pas d'employés ou de personnel rémunéré.

Les districts peuvent recourir aux services d'entrepreneurs indépendants en ce qui a trait à la comptabilité, la vérification, l'administration ou pour d'autres services. Ces ententes conclues avec les entrepreneurs indépendants doivent respecter les normes gouvernementales.

(Janv. 2015)